

**Procès-verbal
de la séance du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale
du 03 octobre 2022 à 20 heures en Mairie**

Le Président certifie que :

- La convocation a été faite le 19 septembre 2022
- Le compte rendu est affiché le 07 octobre 2022
- Le nombre des membres en exercice est de : 9

L'an deux mil vingt-deux, le trois octobre à vingt heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de HOUTAUD s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Karine PONTARLIER, Présidente.

En présence de : Mesdames et Messieurs Karine PONTARLIER, Michel CLAUDE, Sandra D'HOUTAUD, Marie-Line D'HOUTAUD, Véronique TURCO, Marie PONTARLIER, Christel GERMAIN.

Absents : Christelle GIRARDOT et Jean-Pierre MAINIER

Secrétaire de Séance : Marie-Line D'HOUTAUD

Ordre du jour :

- 1- Attribution des subventions 2022,
- 2- Aide aux familles,
- 3- Don en faveur du CCAS,
- 4- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale nomme D'HOUTAUD Marie-Line secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente du 14 mars 2022 est validé à l'unanimité.

Séance n°02 – Affaire n°01

Présents : 7

Suffrages exprimés : 7

Abstentions : 0

DL 220201

En vertu de l'article L2131-1 du CGCT

Le Président certifie le caractère exécutoire du
Présent acte le**Objet : Attribution des subventions 2022**

Le Président propose au comité l'attribution de subventions aux associations.

Les 15 demandes de subventions sont présentées en séance et font l'objet d'échanges.

L'exposé du Président entendu, le Comité, à l'unanimité :

- Décide d'accorder des subventions selon les modalités suivantes :

Association	Montants 2022
Epicierie solidaire Le Petit Panier (Pontarlier)	100 €
Vivre Ensemble (EHPAD de Pontarlier)	75 €
SOS Future Maman (Pontarlier)	100 €
REPAIR Pontarlier	150 €
Virade de l'espoir Nord Franche-Comté	100 €
Croix Rouge (Antenne départementale)	150 €
Banque Alimentaire (Unité Locale de Pontarlier)	250 €
Les Amis de la pédiatrie de Pontarlier	75 €
TOTAL	1 000€

Séance n°02 – Affaire n°02**Objet : Aide aux familles****Point ajourné****Séance n°02 – Affaire n°03**

Présents : 7

Suffrages exprimés : 7

Abstentions : 0

DL 220203

En vertu de l'article L2131-1 du CGCT

Le Président certifie le caractère exécutoire du
Présent acte le**Objet : Don en faveur du CCAS**

La Présidente expose le don d'un montant de 100 euros au profit du CCAS.

Les membres remercient le donateur pour ce geste généreux et solidaire.

Le comité, à l'unanimité :

- décide d'accepter le don d'un montant de 100 euros au profit du CCAS.

Questions diverses :

- Atelier couture dans le cadre d'Octobre Rose (sur 3 mardis en soirée) est envisagé pour réaliser Coussin du cœur ou Bonnet rose.

- Forum des Associations : 162€ - La recette de la buvette sera versée à Semons l'Espoir en hommage à M. Pierre DORNIER.

- Le repas des Aînés est envisagé Mercredi 08 Mars 2023 avec la participation des membres du CCAS

Prochaine séance du CCAS : à définir

La séance est levée à 21h30

La Présidente,
Karine PONTARLIER

Le Secrétaire de séance,
Marie-Line D'HOUTAUD

Séance n°2 – CCAS du 03/10/2022

Liste des délibérations et affaires traitées au cours de la séance :

N°		Fait l'objet d'une délibération	Ne fait pas l'objet d'une délibération
1	Attribution des subventions 2022	X	
2	Aide aux familles		X
3	Don en faveur du CCAS	X	
4	Questions diverses		X